



Loisirs
Version septembre 2019
Attention: Des modifications
sont possibles jusqu'en octobre

Rythmique Club de Nîmes Métropole - 2019 / 2020

mail : contact.rythmiqueclub.nimes@gmail.com

www.rythmiqueclub-nimesmetropole.com

tel : 04.66.26.86.59



Les 50 € pour la licence / assurance / frais FFG sont à régler pour toutes les catégories

GROUPE		CATEGORIE	ÂGE ou CATEGORIE	Tarif cotisation	JOUR	HORAIRES	N° de cours	SALLE	
 L'éveil ludique des plus petits	Accès au cours à l'inscription	premiers pas	15 mois / 2 ans (avec un accompagnant)	150 € annuel	mercredi	9h45 - 10h30	1	Lutte / Costières	
					vendredi	17h00 - 17h45	2	Lutte / Costières	
					samedi	11h00 - 11h45	3	Dojo Manduel	
 La gym comme j'aime		Baby et initiation	3 / 4 ans (2015/2016)	180 € annuel Un débardeur offert pour la période	lundi	17h00 - 18h00	4	Escrime / Costières	
					mercredi	10h45 - 11h45	5	Lutte / Costières	
					samedi	09h00 - 10h00	6	G. Chouleur / St Gilles	
		Loisirs	2012 à 2014		samedi	12h00 - 13h00	7	Dojo Manduel	
					mercredi	10h30 - 12h00	9	Omnisports Costières	
					jeudi	16h45 - 18h15	16	Poulx	
			2008 à 211		mercredi	13h30 - 15h00	11	Dojo Rodilhan	
					mercredi	13h30 - 15h00	12	Parnasse	
					mercredi	15h00 - 16h30	13	Omnisports Costières	
			2009 à 2014		mercredi	13h30 à 15h00	14	Omnisports Costières	
					mercredi	15h00 - 16h30	15	Dojo Rodilhan	
					mercredi	13h30 - 15h00	18	G. Chouleur / St Gilles	
			2008 et avant		samedi	11h15 - 12h45	20	Dojo Rodilhan	
					samedi	11h00 - 12h30	21	Omnisports Costières	
					mercredi	16h30 à 18h00	24	Omnisports Costières	
accès sur sélection	Loisirs Avancé	2009 à 2012	mercredi		10h30 à 12h00	23	Omnisports Costières		
		2008 et avant	mercredi		10h00 - 11h30	10	Poulx		
		2008 et après	mercredi		16h30 à 18h00	24	Omnisports Costières		
		2008 et après	vendredi		17h30 à 19h00	25	Gymnase Rodilhan		
	Poussines	2013 et 2014	mercredi		10h30 à 12h00	26	Omnisports Costières		
Pour les SA : licence à 30 €			sport adapté		100 € annuel	lundi	16h45 à 17h45	SA	Omnisports Costières
			Adultes		100 € annuel	mercredi	10h45 à 11h45	GA	Omnisports Costières
						Jeudi	12h30 - 13h30		Lutte / Costières
						vendredi	19h30 à 20h30		Omnisports Costières

Nous acceptons les bons CAF, et l'aide du CCAS de Nîmes

Pour l'aide de la CAF : 64 € maxi (8 bons de 8 €), **faire un chèque de caution de 64 €** si vous n'avez pas les bons à l'inscription

Pour l'aide du CCAS de Nîmes : le dossier doit être fait par la famille - **un chèque de 90 €** de caution doit être déposé à l'inscription

Nous acceptons également les coupons sport, les chèques vacances

avec des frais de gestion de 6 €

- Pour les coupons sport ou chèques vacance - faire un chèque de caution du montant attendu

Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne seront pas remboursés

> **La cotisation est annuelle** n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité.

> **Les 50 Euros** à régler par l'ensemble des sections correspondent à une participation aux frais d'affiliation, de licence, d'assurance et d'engagement auprès de la Fédération, du comité régional et du comité départemental

> **Pour les familles inscrivant plusieurs enfants**, les tarifs de la cotisation sont dégressifs :

- 40 € pour 2 cotisations, - 100 € pour 3 cotisations, - 200 € pour 4 cotisations (cette somme est enlevé du total des cotisations)

Les 50 € de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés intégralement pour chacun des enfants.

Tarif pour commande des tenues au delà de ce qui est compris dans la cotisation :

Débardeur : 16 €

tenue du club (pantalon + veste) : 55 € **ATTENTION** une seule commande par an / pas de stock au club

Les règlements peuvent être faits en 3 chèques maxi pour les loisirs et 5 chèques maxi pour les compétitions